

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20141128-2014\_B487-DE  
Date de télétransmission : 04/12/2014  
Date de réception préfecture : 04/12/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2014  
PRESIDENCE DE MONSIEUR RICHARD MALLIÉ

**2014\_B487**

**OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - ZAC communautaire du Quartier de Lenfant à Aix-en-Provence – Agréments d'acquéreurs des lots 2A, 2B et 7**

Le 28 novembre 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 21 novembre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau - MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes, donne pouvoir à LHEN Hélène – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à FREGEAC Olivier

**Excusé(e)s :**

ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – JOISSAINS MASINI Maryse, président - LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil

**Monsieur Roger PELLENC** donne lecture du rapport ci-joint.

**05\_1\_06**

**BUREAU DU 28 NOVEMBRE 2014**

Rapporteur : Roger PELLENC

**Politique publique : Développement économique et emploi**

**Thématique : Zones d'activités**

**Objet : ZAC communautaire du Quartier de Lenfant à Aix-en-Provence –  
Agréments d'acquéreurs des lots 2A, 2B et 7  
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la commercialisation de la première tranche de la ZAC communautaire du Quartier de Lenfant sur la commune d'Aix-en-Provence et conformément au traité de concession, la SPLA « Pays d'Aix Territoires » sollicite la CPA pour donner des agréments d'acquéreurs en vue de céder des lots à trois entreprises.

**Exposé des motifs :**

La ZAC du Quartier de Lenfant est concédée à la SPLA Pays d'Aix Territoires depuis février 2010. Cette zone d'activités de 36 ha a été créée en 2009 par la CPA dans le but d'offrir des terrains d'activités prioritairement aux entreprises industrielles dans un contexte de pénurie de foncier pour ce type d'activités. Le programme général de l'opération prévoit la création d'une vingtaine de lots représentant une surface cessible totale de terrain d'environ 220 000 m<sup>2</sup>.

La viabilisation d'une première tranche opérationnelle située au Nord de la ZAC sur les terrains anciennement CPA va prochainement être achevée créant 75.000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

La SPLA est chargée de la commercialisation des terrains en concertation avec le concédant, notamment dans le cadre des instances de suivi de la concession : comité technique et comité de pilotage. De plus, conformément à l'article 25 du traité de concession, « toutes les cessions, concession d'usage, location (...) seront validées par le concédant par délibération de l'autorité compétente ». Préalablement à cet agrément, le comité de pilotage de la ZAC examine et donne un avis sur chaque demande d'entreprise.

Le dernier comité de pilotage a examiné les demandes d'implantation de trois entreprises déjà agréées (acquisition des terrains en cours) qui souhaitent se positionner sur d'autres lots pour leurs besoins d'extension. Il s'agit d'Horizane, Degriff stocks et KSB. Suite à des désistements, ces demandes peuvent aujourd'hui aboutir. Ainsi, les sociétés Horizane et Degriff Stock désirent acquérir chacune une moitié du lot 2 et KSB le lot 7.

<b>Lots</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Superficie en m<sup>2</sup></b>	<b>Activités</b>	<b>Prix HT /m<sup>2</sup></b>	<b>Prix HT</b>
2A	Horizane	2004	Fabrication et distribution de produits pharmaceutiques	110	220 440
2B	Dégriff'stock	2003	Prêt-à-porter	110	220 330
7	KSB	1785	Robinetterie	110	196 350

Ces demandes ont reçu un avis favorable du comité de pilotage du 9 juillet dernier, pour un montant conforme à la grille de prix de la ZAC.

## Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5216-5;

VU la délibération du Conseil communautaire n°2009\_A221 du 11 décembre 2009 créant la ZAC et approuvant le bilan de la concertation ;

VU la délibération du Bureau communautaire n°2010\_B026 du 4 février 2010 confiant l'aménagement de la ZAC du Quartier de Lenfant à la SPLA Pays d'Aix Territoires ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2010\_A012 du 25 février 2010 approuvant le dossier de réalisation de la ZAC et le programme des équipements publics ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2012\_A109 du 12 juillet 2012 approuvant la modification du dossier de réalisation et le montant des participations aux équipements publics de la ZAC ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de procéder aux acquisitions et cessions foncières ;

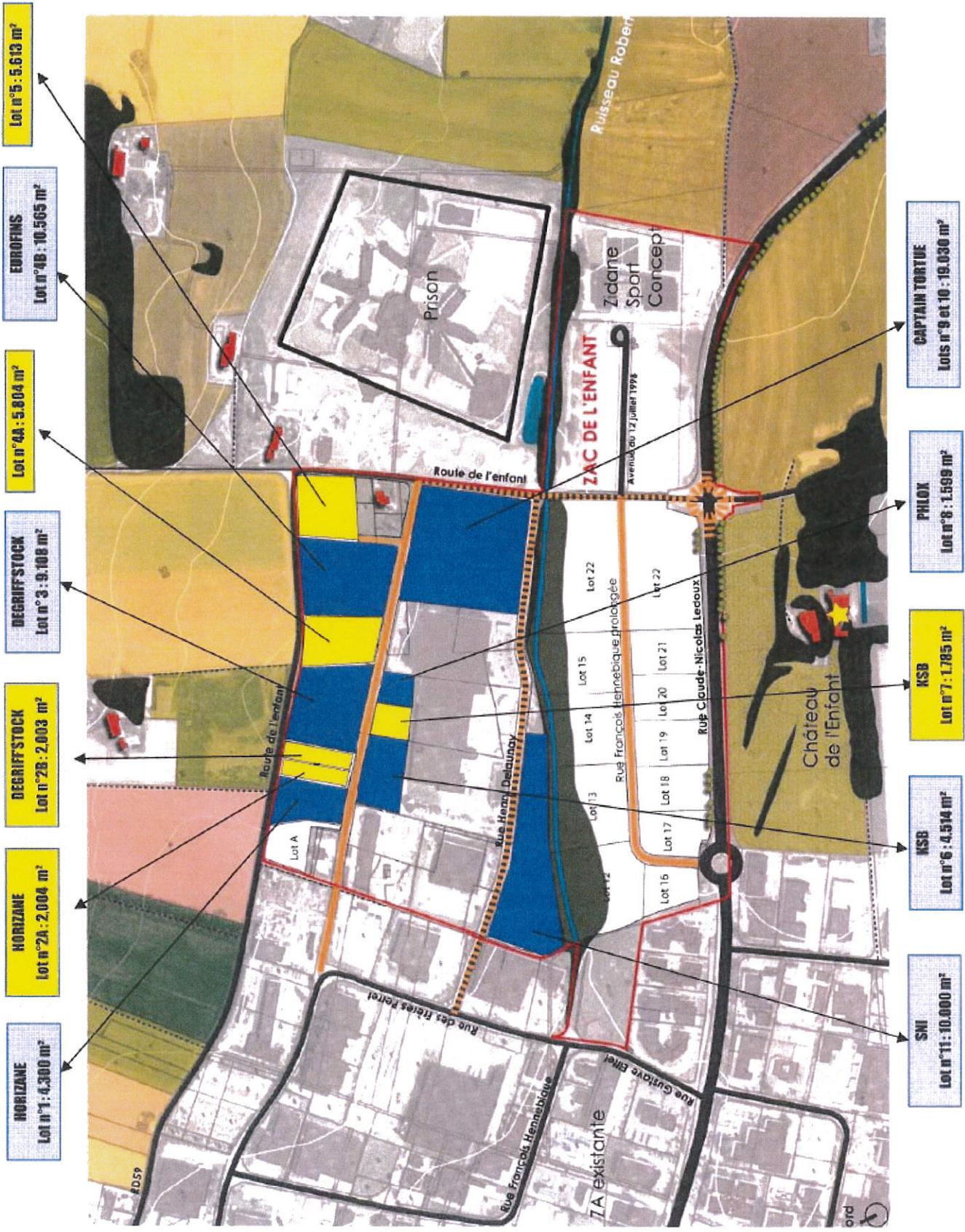
VU l'avis du comité de pilotage du 9 juillet 2014;

VU l'avis de la Commission développement économique et emploi du 10 novembre 2014.

## Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'agréer les entreprises : Horizane, Dégriff'stock, KSB ou toute personne physique ou morale que ces dernières se réservent de désigner, comme acquéreurs des lots 2A, 2B et 7 conformément au plan ci-joint,
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire et notamment les Cahiers des Charges de Cession de Terrain propres à ces lots.



**HORIZANE**  
Lot n°1: 4.300 m<sup>2</sup>

**HORIZANE**  
Lot n°2A: 2.004 m<sup>2</sup>

**DECRIFSTOCK**  
Lot n°2B: 2.003 m<sup>2</sup>

**DECRIFSTOCK**  
Lot n°3: 9.108 m<sup>2</sup>

**Lot n°4A: 5.804 m<sup>2</sup>**

**EUROFINS**  
Lot n°4B: 10.565 m<sup>2</sup>

**Lot n°5: 5.613 m<sup>2</sup>**

**SNI**  
Lot n°11: 10.000 m<sup>2</sup>

**MSB**  
Lot n°6: 4.514 m<sup>2</sup>

**MSB**  
Lot n°7: 1.785 m<sup>2</sup>

**PHLOK**  
Lot n°8: 1.589 m<sup>2</sup>

**CAPTAIN TORTUE**  
Lots n°9 et 10: 19.030 m<sup>2</sup>

RD59

Lot A

Rue des Frères Perret

Rue François Héméblique

Rue Gustave Emel

ZA existante

Rue François Héméblique prolongée

Lot 12

Lot 13

Lot 14

Lot 15

Lot 16

Lot 17

Lot 18

Lot 19

Lot 20

Lot 21

Lot 22

Rue Claude-Nicolas Lecaux

Château de l'Enfant

Ruisseau Robert

Rue de l'Enfant

Prison

Zidane Sport Concept

**ZAC de l'Enfant**

Avenue du 12 juillet 1978

ord

**OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - ZAC communautaire du Quartier de Lenfant à Aix-en-Provence – Agréments d'acquéreurs des lots 2A, 2B et 7**

---

VU la délibération n° 2014\_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



02 DEC. 2014